

ANNONCES LÉGALES

Arrêté R02-2025-12-31-00001 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2026 en Martinique

CHANGEMENT DE GERANCE

FI32893

ALLEGANCE

SARL au capital de 15000,00 €
Siège social : ZI LA LEZARDE
97232 LE LAMENTIN
modification au
RCS de Fort-de-France 509215596

Par décision de la gérance du 15/09/2024, il a été pris acte de la démission du Gérant M. COTTRELL Frédéric à compter du 15/09/2024.

Cette démission a été notifiée à l'associé unique par LRAR distribuée.

FI32890

SCM TROIS ILETS DENTAIRE

Capital de 2 000 €.
Siège : 1 rue des Gommiers
97229 LES TROIS ILETS.
N° 823 340 468 RCS FORT-DE-FRANCE

L'AGE du 26/08/2025 a nommé co-gérant la SELARL BG, 35 allée des Alizés 97229 LES TROIS ILETS (943 917 054 RCS FDF), en remplacement de M. Bertrand GUILLEMIN, démissionnaire. Statuts modifiés. Dépot au RCS de FORT-DE-FRANCE.

MARCHÉ PUBLIC

FI32895



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

FOURNITURE

1 / Identification de l'organisme qui passe le marché

Groupe de Coopération Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin
Pouvoir adjudicateur : Madame Marie-France ROBLOT-COULANGES

Administrateur
Cité Hospitalière de Mangot-Vulcin
BP 303 - Route du Vert-Pré - Quartier Mangot-Vulcin - 97286 LAMENTIN
Tel: 05 96 48 81 37 - Fax: 05 96 48 82 70

2 / Objet du marché

Location, Livraison, Installation, Mise en service et Maintenance de photocopies destinés aux différents services du GCS de Mangot Vulcin

3 / Type de procédure

Procédure Adaptée conformément aux articles R 2113-1 - R 2123-1(1*) - R 2123-4 - R 2131-12 du Décret 2018-1075 du 03 décembre 2018.

CPV :

Classification CPV principale : 30121100-4 « Photocopieurs »
Classification CPV secondaire : 50313200-4 « Services d'entretien de photocopies »

4 / Caractéristiques principales

La présente Consultation fait l'objet de DEUX (02) lots distincts : elle concerne la location - la livraison - l'installation - la mise en service et la maintenance de SEPT (07) photocopies pour différents Services du GCS MV.

La Prestation comprend :

- La fourniture et le transport de sept (07) photocopies,
- La livraison, l'installation et la mise en service de sept (07) photocopies,
- La protection des photocopies pendant la durée de l'installation et la mise en service,

- Les essais et vérifications,

- La formation du personnel du GCS MV à l'utilisation des photocopies,

- La fourniture de la documentation technique relative aux photocopies mis en location,

- La notice technique détaillée,

- La fourniture des logiciels et connexions informatiques nécessaires au fonctionnement des photocopies,

- La fourniture des consommables nécessaires y compris la mise à jour des photocopies, le toner et les agrafes (à l'exclusion du papier) : il reste entendu que tous les consommables proposés par le Candidat sont compatibles avec le type de photocopies fourni,

- La commande automatique des consommables ainsi que le relevé automatique des compteurs,

- La maintenance préventive et curative, les pièces détachées, la main d'œuvre, les déplacements,

- La reprise des photocopies sans surcoût en fin de Prestation.

La description des photocopies et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le C.C.T.P.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un lot - deux lots ou pour l'ensemble des lots.

Les soumissionnaires doivent répondre à l'intégralité du lot sous peine de rejet de leurs offres.

Un contrat de maintenance devra être proposé pour chacun des photocopies en location.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre soit en qualité d'entreprise unique, soit en qualité de groupement d'entreprises solidaires.

5 / Lieu d'exécution de la prestation :
Cité Hospitalière de Mangot Vulcin

6 / Délai d'exécution de la prestation

Il correspond au délai de livraison des photocopies comme stipulé ci-dessous.

• Délai de livraison Photocopieurs :

Fourniture, Livraison, Installation, Mise en service

- Quinze (15) jours maximum à compter de la notification du marché.

• Durée location photocopies - Maintenance préventive et curative

La durée de location ainsi que la Maintenance préventive et curative des photocopies, qui prennent effet à compter de la date de notification du Marché au Titulaire, est fixée à **UN (01) an**.

Ces Prestations pourront faire l'objet de deux (02) reconductions après décision des deux parties, trois mois minimum avant la date d'échéance annuelle, et ce, sans pouvoir excéder une durée totale de TROIS (03) ans.

7 / Conditions relatives au Marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Financement : Budget du Groupement de Coopération de Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin

- Paiement : Mandat administratif

- Délai de paiement : 50 jours

- Unité monétaire utilisée : Euro

- Offres et documents associés : uniquement en français

8 / Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures : sélection des candidatures sur la base des justificatifs produits par les candidats relatifs à leurs qualités et capacités, décrites dans le Règlement de la Consultation (articles R 2142-1 ; R 2143-3 ; R 2143-4 ; R 2143-5 du Décret n° 2018-10750 du 03 décembre 2018).

9 / Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères pondérés énoncés dans le Règlement de la Consultation.

10 / Conditions de transmission et de présentation des dossiers

Décris dans le Règlement de Consultation.

11 / Conditions de délai

• Date limite de réception des Dossiers : Le MARDI 03 FEVRIER 2026 - 12 h 00

(Heure de Martinique)

• Délai de validité des offres : quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des Dossiers.

12 / Date d'envoi du présent avis à la publication

Le MARDI 13 JANVIER 2026

ANNEXE – Adresses complémentaires

13 / Renseignements complémentaires

La date limite de réception de demande de renseignements complémentaires est de 08 jours avant la date limite de réception des Dossiers.

13.1 – Renseignements d'ordre administratif

Nom de l'organisme : Groupement de coopération sanitaire de moyens de Mangot Vulcin

Correspondant : Cellule Marchés Publics

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier Mangot Vulcin - 97286 Lamentin

Tél : 05 96 48 88 38 - Fax : 05 96 48 82 70

70

Adresse Internet URL : <http://gcsmp.e-marchespublics.com>

13.2 – D'ordre technique

Nom de l'organisme : groupement de coopération sanitaire de moyens de Mangot Vulcin

Correspondant : Mme Catherine BO-CALY

Service Logistique

Groupement de Coopération Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin

BP 303 - Route du Vert-Pré - Quartier

Mangot Vulcin - 97286 Lamentin - Cedex

Tél : 05 96 48 89 28 - Fax : 0596 48 82 70

E-mail : catherine.bocaly@chu-martinique.fr

14 / Adresse où l'on peut retirer le Dossier de Consultation

• Soit au groupement de coopération sanitaire de moyens de Mangot Vulcin

Cellule Marchés Publics

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier

Mangot Vulcin - 97286 Lamentin

Tél : 0596 48 88 38 / Fax : 0596 48 82 70

• Soit sur le Site Internet suivant :

<http://gcsmp.e-marchespublics.com>

15 / Adresse où les Dossiers doivent être envoyés : celle mentionnée au 13-1 du présent Avis.

Fait au Lamentin, le jeudi 08 janvier

2026

Le Pouvoir adjudicateur,

Marie-France ROBLOT-COULANGES

Abonnez-

vous en
un clic

www.lelegis.fr

Téléphone :

06 90 25 89 84

Notre e-mail :

contact@lelegis.fr